

Paris, le 13 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

de Dominique BUSSEREAU, Président de l'Assemblée des Départements de France

Dans sa déclaration au Sénat ce matin, le Premier ministre a renouvelé la nécessité d'un nouvel acte de décentralisation.

Cette volonté affirmée répond à l'appel de Territoires Unis (AMF – ADF – Régions de France) lancé en septembre 2018 à Marseille.

Le Premier ministre annonce un projet de loi décentralisation et différenciation pour la fin du premier semestre 2020.

L'ADF formulera des propositions concrètes dans les domaines évoqués par Edouard Philippe et dans bien d'autres encore.

S'agissant de la réforme de la fiscalité locale, le Premier ministre a indiqué que la concertation allait s'ouvrir en juillet avec les ministres.

L'ADF rappelle donc avec fermeté que le financement de la suppression de la Taxe d'Habitation ne doit pas se faire au détriment des ressources fiscales des Départements.

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 104 collectivités adhérentes, dont 101 Départements.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.